



Fenêtre sur le monde



Près du tiers de la population de la planète se trouve aujourd'hui confinée à des degrés divers, afin de faire face à la pandémie COVID19. Cependant, les travailleurs continuent de travailler dans des conditions très souvent difficiles : les uns, dans les secteurs essentiels à la population (alimentation, transports, énergie...), les autres à distance, essayant de maintenir une certaine continuité (éducation, recherche, services...), sans bien sûr oublier les personnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux en première ligne. Le confinement met les syndicats de tous les pays devant des défis inédits : ils assistent et défendent les travailleurs, afin que la situation sanitaire exceptionnelle ne conduise pas à des reculs de droits ; la santé et la sécurité sont leurs priorités : « nos vies valent plus que leurs profits ». Le SNTRS-CGT a décidé de vous ouvrir, une fois par semaine, cette fenêtre sur l'action syndicale internationale, en recueillant des informations de nos syndicats partenaires dans d'autres pays/continents, ainsi que des organisations internationales de notre secteur (Internationale de l'éducation [IE]) ou générales (Organisation internationale du travail [OIT]). Nous essayons aussi, autant que possible de vous tenir au courant via la presse internationale. Vous trouverez dans cette lettre des liens pour poursuivre la lecture. N'hésitez pas à diffuser la lettre, à nous faire part de vos impressions, et à nous envoyer vos propres informations internationales. Faisons vivre la solidarité !

Organisation Internationale du travail (OIT) : le COVID-19 et le monde du travail

<https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/lang--en/index.htm>

Extrait : « Le monde du travail est profondément touché par la pandémie mondiale du Coronavirus. Outre la menace que cela représente pour la santé publique, les bouleversements économiques et sociaux menacent les moyens de subsistance et le bien-être à long terme de millions d'individus. L'OIT et ses mandants – gouvernements, employeurs et travailleurs – joueront un rôle primordial dans la lutte contre la pandémie en garantissant la sécurité des personnes ainsi que la viabilité des entreprises et des emplois. »

Déclaration de l'Internationale de l'éducation (IE)

La crise sanitaire ne doit pas devenir une crise de l'éducation, c'est de la responsabilité des gouvernements ! Les syndicats des secteurs de l'éducation doivent être partie prenante des décisions pour combattre efficacement la pandémie et garantir la sécurité de tous, élèves, collègues, familles et communautés :

<https://www.ei-ie.org/en/detail/16658/statement-governments-must-ensure-the-health-crisis-caused-by-covid-19-does-not-become-an-education-crisis>

Pour se tenir au courant des mesures prises dans plusieurs pays du monde, des actions entreprises par les syndicats du secteur éducatif, des défis qu'ils relèvent et des difficultés auxquelles ils se heurtent souvent, rien de mieux que le site de l'IE : <https://www.ei-ie.org/fr>

UNESCO

Mise en place d'une *task force* pour trouver les moyens de faire face à la fermeture des établissements scolaires et continuer l'éducation. Un rapport indépendant « [Thinking about pedagogy in an unfolding pandemic](#) » passe en revue les bonnes pratiques, les écueils à éviter, et les ressources qu'on peut utiliser. La comparaison avec l'éducation des réfugiés est saisissante.

Afrique francophone

Si le COVID19 est déjà une menace inédite pour les pays dont les systèmes de santé sont plus ou moins développés, il est une menace mortelle pour les pays déjà en carence lourde. Les privatisations, les négligences des États, les conflits régionaux, le terrorisme, mais aussi les modes de vie des communautés augmentent les difficultés. Nos syndicats partenaires du Mali, du Bénin, de la République démocratique

du Congo (RDC) et du Sénégal, font part de leur extrême préoccupation dans des brèves qu'on peut lire sur le site de l'IE :

<https://www.ei-ie.org/en/detail/16682/francophone-africa-lack-of-consultation-with-education-unions-creates-uncertainty-as-to-how-learning-can-continue-during-covid-19-school-closures>

Mali : tous les établissements, de la maternelle à l'université, fermés pour 3 semaines à compter du 19 mars. Pas d'information des syndicats de la part du gouvernement. Pas de cas de malades : ce sont des mesures préventives.

Bénin : fermeture des établissements, interdictions de rassemblements au delà de 10 personnes, suspension des visas d'entrée au pays. Pas de concertation avec les syndicats.

RDC : fermeture des établissements scolaires pour un mois à partir du 18 mars. Mais les établissements privés font savoir que cela pourrait avoir un impact sur les salaires des personnels !

Sénégal : fermeture des établissements jusqu'au 3 avril, qui intervient dans un contexte de conflit entre syndicats et gouvernement concernant l'implémentation de nouveaux programmes et le manque de personnel. Le COVID19 arrête les manifestations, mais aussi les négociations, et peut-être compromis des accords futurs.

Une poignée de main très médiatisée du Président de la République Macky Sall avec Serigne Modou Kara, un leader de l'opposition, a été beaucoup critiquée.

Sur sa page Facebook, **Oumar Dia, le secrétaire général ESR du SUDES (Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal)**, notre syndicat partenaire à l'IE et à la FMTS, fustige cette attitude :

« L'État de droit consacre l'égalité de tous sans exception devant la loi. Compte tenu de sa position, l'attitude de Macky Sall consistant à serrer la main de Kara est plus dangereuse et plus irresponsable dans le contexte actuel que celle des Sénégalais ayant violé les dispositions du couvre-feu. Pourtant seuls ces derniers ont été victimes de bastonnades indignes d'un État de droit et d'un pays civilisé. Il faut effectivement faire respecter les dispositions réglementaires arrêtées sur la base de l'avis des experts pour contenir et venir à bout du covid-19. Mais nous n'avons pas besoin de recourir à la barbarie pour y arriver. [...] Les accents martiaux du discours de Macky Sall (qui singeait sur certains côtés ceux de Macron) doivent inciter à la vigilance. Il ne faut surtout pas que la situation actuelle soit l'occasion pour lui de remplacer notre État de droit par un État d'exception, rêve secret de tous les régimes qui ne s'accommodent de la démocratie que de façon circonstancielle ».

Australie

Notre syndicat partenaire, la **National Tertiary Education Union (NTEU)** a une page de son site internet entièrement dédiée à l'information de ses membres sur le COVID19 : <http://www.nteu.org.au/covid-19>

Dès le début de la crise, le **lundi 16.03**, le syndicat a envoyé à tous ses membres un message les informant de leurs droits en matière de présence ou non au travail s'ils se sentent en risque. Il met l'accent sur le rôle des représentants et des sections syndicales, qui doivent être les premiers informés en cas de situation de risque : « Les membres de NTEU ont des droits dans le cadre de la législation Travail-Santé-Sécurité, c'est pourquoi la NTEU les défendra si nécessaire ».

Suit une liste des conseils pour se protéger et protéger sa famille, ses étudiants et ses collègues : c'est la priorité. Parmi les conseils, la NTEU souligne : « votre employeur ne doit pas vous obliger de prendre un congé, et vous ne devez pas prendre un congé si vous ne voulez pas le faire. Si cela arrive, contactez la branche locale de la NTEU pour être conseillé ».

La NTEU a lancé une pétition destinée aux dirigeants des universités, demandant le paiement des indemnités de maladie et l'indemnisation de tout autre perte de salaire due aux mesures prises contre le virus, comme la fermeture de sites, la mise en isolement ou la garde d'enfants et l'assistance aux personnes :

<https://www.megaphone.org.au/petitions/coronavirus-don-t-make-uni-staff-pay>

Tout membre du personnel, y compris les précaires, doit avoir droit aux indemnités.

La NTEU appelle à un soutien financier exceptionnel pour tous les travailleurs de l'ESR : « nous avons besoin de sécuriser nos droits au travail, de sorte de pouvoir protéger notre santé à la maison. Les universités sont suffisamment riches pour protéger leur personnel et maintenir notre communauté en sécurité ; il est temps maintenant qu'elles fassent ce qui est juste et qu'elles agissent [...]. Aucun travailleur de l'ESR ne doit être forcé de choisir entre être en quarantaine et nourrir sa famille. [...] La crise du coronavirus COVID19 s'empare de l'Australie et nos universités sont dans l'œil du cyclone. Aujourd'hui, la sécurité de l'emploi est la sécurité sanitaire ; nous voulons que les Vice-chanceliers des universités fassent ce qui est juste pour le personnel, les étudiants et le public ».

Comme personne ne sait combien de temps la crise va durer, peut-être des semaines ou des mois, « nous avons besoin que les employeurs universitaires prennent des engagements fermes maintenant ».

Une page spéciale donne « des astuces pour travailler depuis chez soi », mais aussi des conseils sur la santé mentale et les moyens de ne pas sombrer : <http://www.nteu.org.au/covid-19/tips>

En Australie, les universités sont les employeurs directs de leur personnel, y compris permanent. Un onglet du site contient les **University scorecards**, tableaux où les universités de chaque province sont classées selon leur réponse aux deux questions suivantes :

- accordez-vous un congé payé exceptionnel aux personnels obligés de rester à la maison, y compris en cas de campus fermé ?
- cette mesure concerne-t-elle aussi le personnel précaire ?

Classement du vendredi 20 mars, sur 19 universités au total :

Seules trois universités, *Australian Catholic University*, *Australian National University* et *Griffith University* ont répondu oui aux deux questions ; une autre, *University of New South Wales (UNSW)* de Sydney accorde deux semaines indemnisées dans les deux cas.

Le jeudi 26 mars au matin, nouveau classement :

La plupart des universités répondent oui à la première question !

« Voilà ce qu'on obtient quand on lutte tous unis ! » ; maintenant, la lutte continue pour l'application de la mesure aux précaires.

University	Paid extra leave for staff required to stay at home, including if campus closed?	Does this include casual staff?
ACU	Yes	Yes
Australian National University	Yes	Yes
Griffith University	Yes	Yes
University of New South Wales (UNSW)	Yes	2 weeks (indemnity leave only)
Other 16 universities	No	No

A lot changed in a week

University	16 March 2020	23 March 2020
ACU	Yes	Yes
Australian National University	Yes	Yes
Griffith University	Yes	Yes
University of New South Wales (UNSW)	Yes	2 weeks (indemnity leave only)
Other 16 universities	No	No

thanks to NTEU members

Brésil

Le coronavirus ou le « Bolsonavirus » ?

La *Central Unica dos Trabalhadores* (CUT) du Brésil écrit sur son site :

[Bolsonaro condamne à mort des travailleurs, déclare CUT dans une note sur le proposition soumise par le gouvernement au parlement](#)

Extrait :

« Il est extrêmement cruel et injuste que le gouvernement, contrairement aux efforts des autres pays pour garantir des emplois, des salaires et des conditions minimales pour la survie des travailleurs pendant la pandémie de coronavirus, légifère précisément pour suspendre les droits au moment de la plus grande fragilité économique et sociale de la population. Du Brésil. La mesure accorde des avantages aux employeurs, sans contrepartie sociale, ne recherche pas de ressources, via l'impôt, auprès des plus riches, ni suspend la rémunération des spéculateurs de la dette pour lever des fonds et protéger la population la plus pauvre. »

Cuba

Solidarité avec les pays les plus touchés

Sur le site de l'association « Cuba coopération France » <https://cubacoop.org/> on trouve de nombreuses informations sur l'aide médicale envoyée de Cuba à l'Italie, notamment un article de Danielle Bleitrach intitulé « Aux médecins cubains qui arrivent aujourd'hui en Italie, nous disons merci ! ».

Dans la lettre hebdomadaire de l'association, on apprend que « des voix de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes s'élèvent en France pour obtenir du Président et du Gouvernement qu'ils fassent appel aux services de santé de la République cubaine pour intervenir aux côtés des spécialistes français. [...] Parmi elles, le Groupe d'amitié de l'Assemblée nationale présidé par François Michel Lambert (une nouvelle lettre datée du 25 mars est signée d'une quarantaine de députés de tous bords), le député communiste André Chassaigne, les associations France-Cuba, Cuba Linda, Cuba Si ».

Espérons que ces voix soient entendues. Il est désormais temps de mettre fin au blocus états-unien qui prive Cuba de biens et services essentiels, et met sa population en tension. Loin de constituer un simple geste de « diplomatie médicale » comme on l'a entendu récemment sur une radio publique française, l'envoi de l'aide médicale cubaine met en lumière le manque de solidarité de plusieurs autres pays, notamment européens, et souligne que, quand des vies humaines sont en danger, la priorité c'est de les sauver sans tergiverser.

Espagne

Déclaration commune des deux principales organisations syndicales espagnoles du 23/03/2020 sur la Pandémie

[CCOO et UGT demandent plus de protection sociale pour les travailleurs touchés par la crise](#)

Extrait :

- Les deux syndicats exigent le respect des protocoles de sécurité dans toutes les activités productives ou leur annulation
- Ils estiment que des mesures supplémentaires devraient être prises pour éviter les licenciements.

États-Unis

[Priorités du mouvement syndical pour lutter contre le coronavirus :](#)

Extrait :

Émettre une norme de sécurité au travail pour protéger les travailleurs de première ligne et les autres travailleurs à risque contre les maladies infectieuses...

- Garantir 14 jours de congés de maladie payés pour tous les travailleurs...
- Fournir des ressources et des conseils fédéraux pour accroître la capacité du système de soins de santé, y compris les lits d'hôpitaux...
- Supprimer les obstacles au dépistage, au traitement et aux avantages pour les travailleurs immigrants...
- Adopter la loi sur la protection du droit syndical et garantir des droits et des protections comparables aux fonctionnaires.

Grèce

Notre syndicat partenaire, l'Union des chercheurs grecs (EEE), dans une lettre adressée aux autorités le 16 mars, réaffirme la disponibilité du personnel des centres de recherche, hautement qualifié, qui peut être mis à la disposition de l'État si besoin. Elle appelle ses membres à suivre scrupuleusement les consignes des autorités sanitaires.

Pour éviter des conséquences néfastes sur les centres de recherche, elle demande au gouvernement :

- report des dates de soumission des projets nationaux et européens (la recherche grecque est financée uniquement sur projet, sauf les salaires des personnels qui sont fonctionnaires)
- prise des mesures pour faire face aux problèmes de gestion (commandes et livraisons non honorées pour se conformer aux mesures sanitaires, factures non payées etc.)
- report de la date des livrables (commandes diverses passées à la recherche)
- faciliter et inciter tous les personnels à télétravailler
- extension de la durée des travaux commencés
- couverture financière des préjudices des centres de recherche (perte de matériel scientifique, de cobayes...).

L'EEE se dit prête à faire des propositions détaillées, si les autorités les lui demandent.

La fermeture des écoles, publiques et privées, de la maternelle à l'université, a eu lieu une semaine avant la France. Mais les commerces non alimentaires sont restés ouverts jusqu'au 20 mars.

Une querelle surréaliste a eu lieu autour de la fermeture des lieux de culte, que les autorités ecclésiastiques ont essayé de retarder par tous les moyens, allant jusqu'à s'exprimer publiquement dans les médias sur « l'innocuité de la communion ». Dans un pays où les traditions, religieuses ou non, sont importantes pour la population et où le gouvernement conservateur a mis un frein à la séparation de l'Église et de l'État, l'attitude des autorités ecclésiastiques a été considérée comme irresponsable par les médias progressistes. Étant intenable dans un contexte de pandémie, elle n'a pas duré. Mais le 26.03.2020, un recours de la part de quatre avocats a été introduit au Conseil d'État contre la décision gouvernementale de suspendre provisoirement la présence du public sur les lieux de culte : « décision anticonstitutionnelle », prétendent-ils, car elle « contrevient à la liberté de religion » ! Dans un pays où l'austérité de plus d'une décennie a eu raison du système de santé public déjà bien faible avant la « crise », ce recours paraît surréaliste.

Plusieurs voix s'inquiètent de l'aggravation de la crise humanitaire des réfugiés « stockés » dans le pays dans des conditions sanitaires particulièrement préoccupantes.

Avant la pandémie, les émeutes de ces personnes désespérées, notamment celles se trouvant dans les îles proches des côtes turques, ont donné lieu à des incidents avec des groupes d'extrême-droite locaux ou renforcés par des éléments étrangers. Aujourd'hui, [une pétition demande que le gouvernement héberge ces personnes](#) dans des bâtiments vides réquisitionnés, assurant ainsi leur protection et celle des populations locales.

Or, le gouvernement semble ignorer les appels internationaux pour fermer les centres dits « d'accueil et d'identification ». Arguant que le contrôle sanitaire est plus facile dans ces centres qu'ailleurs, il prétend que des mesures sont prises pour résoudre le problème. Or comment respecter les consignes d'hygiène élémentaire (comme se laver les mains) quand il n'y a ni eau courante, ni savon, ni toilettes ? Le coronavirus sert de prétexte pour programmer la construction de nouveaux lieux d'enfermement, qui ont rencontré l'opposition des populations locales. Dans un climat d'anxiété générale due à la pandémie, les autorités prennent le risque d'une nouvelle montée des violences anti-réfugiés.

Italie

Les syndicats italiens appellent au soutien des travailleurs du système national de santé (9 mars) :

[Coronavirus: CGIL et FP lancent une pétition, « nous soutenons les opérateurs système national de santé ».](#)

Extrait :

« La CGIL et la FP lancent une pétition en soutien aux opérateurs du système national de santé, aux prises avec l'urgence du coronavirus, pour réclamer de nouvelles embauches et de nouvelles ressources. [...] Le pays a le devoir moral de reconnaître ce sacrifice et ce dévouement à prendre soin des gens. Le personnel, principalement (mais pas seulement) celui des zones rouges, travaille sans interruption, parfois en l'absence des outils et des équipements de protection individuelle nécessaires, opérant dans un contexte d'urgence absolue et menaçant leur sécurité personnelle [...] Nous avons besoin d'embauches et de reconnaissance adéquate pour ceux qui travaillent dans les soins de santé ».

Selon le journal en ligne *Il Manifesto* (en accès libre pendant le confinement <https://ilmanifesto.it/>), les syndicats négocient directement avec le gouvernement. Les négociations sont à l'œuvre et continues, car, d'après le secrétaire général de la CGIL, Maurizio Landini, il faut absolument une clarification non seulement de la liste des 80 « secteurs indispensables », mais aussi des secteurs dont dépend l'activité de ces 80 et qui ne sont pas énumérés. Landini déclare : « notre intention n'est pas de fermer le pays, mais de stopper le coronavirus ». Il dénonce le fait d'avoir laissé une certaine liberté régionale. Il demande que les entreprises de l'aéronautique et de l'armement, qui sont en majorité publiques, soient fermées et non considérées comme « stratégiques ». Il donne enfin l'exemple de Bergame où « la production de bouteilles d'oxygène continue et même se renforce, mais non celle des tubes ».

La secrétaire de la CISL, Annamaria Furlan, est sur la même longueur d'onde : « je suis syndicaliste depuis près de 40 ans et n'ai jamais demandé qu'on ferme une usine, mais aujourd'hui il s'agit de la vie des personnes ». Elle appelle à l'unité. De même que le secrétaire de l'UIL, Carmelo Barbagallo : « en premier lieu vient la santé, les problèmes économiques viennent ensuite ».

Le 25.03, les métallurgistes de Lombardie et du Latium ont fait grève à l'appel unitaire des fédérations FIM, FIOM et UILM : « il est nécessaire de restreindre le nombre [de personnes qui viennent travailler] parce que c'est comme ça que nous réussirons à sauver des vies et à faire remarcher l'économie le plus tôt possible », dit la secrétaire générale de la FIOM de Milan.

Les syndicats du secteur bancaire, qui avaient menacé de grève, sont parvenus à un accord : on ira à la banque seulement sur rendez-vous, les employés auront des masques et des mesures sont prises pour respecter les distances de sécurité.

Dans les 3 provinces qui n'ont pas prévu une réduction des horaires des supermarchés (Ligure,

Abruzzes et Molise), les employés menacent une grève le dimanche.

Le 25.03.2020 à 10h du matin, communiqué intersyndical CGIL, CISL, UNIL : enfin des avancées suite aux négociations avec le gouvernement.

« Nous avons convenu d'importantes modifications à la liste des activités productives indispensables, ce qui change le décret publié le dimanche 22 mars. Le gouvernement lui-même s'est engagé, par la voix du ministre de l'intérieur, à donner aux Préfets l'instruction de consulter les organisations syndicales territoriales concernant les autorisations que s'accordent les entreprises. Le gouvernement s'est aussi engagé de nous contacter demain pour définir les activités indispensables dans les domaines de la défense et de l'aéronautique ».

Le 26.03.2020, Interview au quotidien *Il Manifesto* de Francesca Re David, secrétaire générale de la FIOM-CGIL, suite au succès de la grève des métallurgistes du 25 mars :

« Notre lutte contre la Confindustria a payé ; maintenant, nous nous concentrons sur la santé des 30% des travailleurs vraiment essentiels ; ensuite, nous penserons l'après, en changeant tout, mais en mieux ». La dirigeante syndicale juge le comportement de la Confindustria « vraiment irresponsable [...] mais aussi myope », compte tenu des nombreuses entreprises qui ne peuvent pas continuer à travailler faute de pièces ou de débouchés, ou parce que leurs matériaux arrivent de l'étranger. L'unité et la fermeté syndicales dans la durée (lutte commencée le 15 mars) ont payé, et c'est ce qui compte. « Je ne pense pas qu'une crise comme celle d'aujourd'hui ait jamais existé. [...] la gravité de l'épidémie porte à repenser complètement le rôle du public dans l'économie, de l'importance de l'état social à partir de la santé et de la fonction de l'Europe. [...] Je suis confiante : après le soufflet donné par le virus, on réagira en améliorant le monde et nous-mêmes », conclut-elle.



La FLC-CGIL (notre fédération partenaire au CSEE et à l'IE) a mis à la une de son site un appel aux dons : « Aide ceux qui aident ».

La fédération est intervenue auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant la situation dans les universités. L'autonomie des *Atenei* (comme celle des provinces dans le cadre plus général) a mené à des mesures à géométrie variable, après la fermeture au public de tous les établissements. Le syndicat demande des mesures centrales fortes et uniformes: « la situation d'urgence souligne l'opportunité et la nécessité d'une gouvernance ferme du système universitaire national, pour éviter, comme il est effectivement arrivé, que chaque entité fonctionne selon des directives différentes et souvent divergentes ».

À part la demande de report des examens et concours, le syndicat souligne la difficulté supplémentaire pour les (très nombreux) précaires engagés dans des contrats de recherche avec le statut d'*assegnista di ricerca* (sorte de bourses) ou collaborateur de recherche. Les projets financés sont soumis à vérification de l'évolution des travaux, impossible dans les circonstances actuelles : cela nuit aux précaires, mais aussi aux équipes de recherche en général. Il faut donc prévoir une période de prolongation avec les mêmes conditions de travail et économiques pour ces travailleurs, tant que la crise n'est pas terminée.

De même, le syndicat s'inquiète de l'interruption d'activité des maisons d'édition universitaires (entreprises non essentielles, qui ont fermé), ce qui portera préjudice aux collègues dont les travaux sont en suspens : c'est pourquoi il faut aussi revoir les délais de soumission des dossiers d'évaluation et de qualification.

Concernant les contrats financés par des fonds externes (privés, européens, programmes d'excellence etc.), le syndicat demande une prolongation qui prolongera aussi les contrats des personnels engagés.

Le syndicat propose un Fonds national de garantie auquel les *Atenei* pourront avoir recours pour le prolongement des contrats des précaires et une intervention du gouvernement auprès des bailleurs de fonds européens pour obtenir le prolongement de leurs financements.

Il faut aussi rembourser très vite les sommes avancées par les doctorants et les précaires pour couvrir leurs missions à l'étranger qui ont été annulées. Cela suggère que ces personnes avançaient l'argent des missions et se faisaient rembourser après...

Une Italie aux deux visages :

Il Manifesto 22.03.2020 <https://ilmanifesto.it/iorestoacasa-un-lusso-per-pochi/>

Extrait : « la fermeture des activités commerciales et la restriction des déplacements semblent avoir divisé l'Italie en deux. D'une part, il y a l'Italie des arrêtés des villes fermant les bars et les parcs, celle contrainte au jogging « à proximité de son lieu d'habitation », des réseaux sociaux où on twitte #iorestoacasa [#jerestealamaison]. Mais le bien-être de cette Italie est basé sur le travail de l'autre partie du pays. De celle qui n'a pas le choix de sortir ou non [...] et qui continue à aller à l'usine ou au bureau, à exercer des activités « strictement nécessaires », mais pour quelqu'un d'autre ».

Plusieurs articles soulignent l'organisation de la solidarité entre citoyens :

<https://ilmanifesto.it/cibo-medicine-aiuti-la-solidarieta-auto-organizzata-ai-tempi-del-covid-19/>

La chaîne de supermarchés coopératifs COOP (de l'association nationale de protection des consommateurs) met en place un système efficace de livraison des marchandises alimentaires gratuite et importe du matériel médical de son antenne de Hong Kong qu'elle donne à l'État.

Le 25 mars, le Président de la République, Sergio Mattarella, a déclaré que « la confrontation avec les syndicats et avec les travailleurs doit absolument être évitée ». Le Premier ministre Giuseppe Conte déclare que « la porte est toujours ouverte, même si on ne peut pas retourner à la concertation de type années '90 ». Il pense pouvoir ainsi éviter une grève générale (menace des syndicats), dévastatrice pour le pays en ce moment. Pour la grève des stations service, la ministre du travail signe une ordonnance de limitation de leurs horaires d'ouverture.

Conte semble confiant que les mesures de « distanciation sociale » portent leurs fruits, mais en réalité elles ne montreront leur effet qu'à la fin de la semaine. Il essaie de rassurer sur la durée du confinement (car certaines rumeurs ont couru qu'il durerait jusqu'à la fin juillet) : « la fin juillet n'est pas la date de la fin du confinement, mais la date de la fin de l'état d'urgence voté fin janvier ».

Le point positif du nouveau positionnement de Conte est qu'il met fin à la cacophonie des gouvernements provinciaux, très critiquée par les syndicats : c'est le gouvernement central qui prend les mesures, et toute dérogation locale (qui n'est pas interdite) peut durer une semaine seulement. Selon Conte, les forces de l'ordre font très bien leur travail, et l'armée ne se déploiera pas plus pour faire la police. Les amendes des contrevenants au confinement ont été durcies à partir du 25 mars, mais sans délit pénal et sans menace d'emprisonnement.

L'Italie a mis en place l'état d'urgence limité dans le temps, contrairement à la France, et que le gouvernement se montre conciliant avec les syndicats à cause de leur menace de grève. Les syndicats italiens ont construit ce rapport de force dans l'unité et Conte sait bien qu'il ne peut pas se permettre une

confrontation à un moment où il a besoin des forces vives qui font marcher le pays. Les pressions des gouverneurs provinciaux ont aussi compté : Conte préfère avoir « la paix sociale » pour préserver l'unité du pays. Les syndicats se montrent soucieux de cette unité, contrairement à la *Confindustria* et à certaines autorités provinciales qui saisissent l'occasion pour jouer des jeux politiques.

Coronavirus, industries d'armement et paix :

Dans une tribune co-signée par le président du Mouvement Non-violent et le coordinateur du Réseau italien pour le désarmement, qui exhortent à la fermeture des industries militaires et plaident pour leur reconversion en industries utiles pour répondre à l'urgence sanitaire, après avoir donné raison aux grèves des travailleurs de ces secteurs, on trouve cette belle formule : « il est évident pour tous (hormis certains managers et certains politiques) : nous avons besoin de casques pour la respiration ventilée, non de casques pour les pilotes des F-35. Nous avons besoin de lits pour les soins intensifs, non de postes de commandement dans les casernes. L'industrie guerrière n'est pas un secteur essentiel et stratégique : cela peut être l'occasion pour la repenser, pour une reconversion nécessaire, en premier lieu vers la production sanitaire ».



Palestine Gaza et le coronavirus

Gaza est une prison à ciel ouvert, où la population vit déjà confinée, dans des conditions de pauvreté extrême causée par le blocus israélien. La menace du coronavirus aggrave la situation. Dans un article de Pierre Barbancey (*L'Humanité* du 24.03.2020), nous lisons l'inquiétude de responsable de l'UNRWA, l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens, qui pense que la pandémie serait « ingérable » à Gaza. Les deux premiers cas ont été isolés, le 26 mars on en comptait 7, mais l'enclave ne dispose que de 60 lits de soins intensifs et manque de personnel, puisque la majorité est partie à l'étranger. La densité de la population est le plus important facteur de risque : 6028 habitants/km², 82.000 personnes/km² dans les camps de réfugiés. En Israël, la densité est de 500 habitants/km²... La question n'est pas humanitaire : à Gaza, c'est une question de vie ou de mort.

L'association états-unienne *Jewish Voice for Peace* a lancé une pétition destinée au Congrès, appelant à mettre fin au blocus Israélien : <https://secure.everyaction.com/1NdILeYwf06MdaSCPJthaA2?sourceid=1000818&emci=03cf630b-f36e-ea11-a94c-00155d03b1e8&emdi=e44eb7c0-616f-ea11-a94c-00155d03b1e8&ceid=230493>



« L'isolement sanitaire et le traitement des malades sont presque impossibles à Gaza. La crise a commencé il y a 13 ans, avec le début du blocus israélien menaçant des vies. Les États-Unis sont complices. Nous demandons au Congrès de dire à Israël de mettre fin au blocus MAINTENANT, avant qu'une seule vie soit perdue en vain ».

Philippines

Les Philippines sont placés en état d'urgence sanitaire et de calamité nationale. Les établissements scolaires sont fermés jusqu'au 14 avril. Mais le gouvernement ne prend pas suffisamment de mesures pour tester la population, et n'informe pas du tout les communautés du danger sanitaire. Compte tenu des conditions de vie précaires de plusieurs d'entre elles, l'*Alliance of concerned teachers* (ACT), notre syndicat partenaire à l'IE, se mobilise pour protéger les populations, soulignant la défaillance gouvernementale.

L'île de Luzon, où vit presque la moitié de la population du pays, est mise en quarantaine : toute la population est confinée à la maison, personne ne peut travailler pour nourrir sa famille.

Malgré la fermeture des établissements scolaires, des directions locales exercent pression sur les personnels pour aller au travail, tandis qu'il n'y a plus d'élèves ! Le syndicat a dû faire pression sur le gouvernement central pour que cela cesse, mais que les salaires soient intégralement payés.

L'ACT demande des mesures fortes pour aider les millions de citoyens affectés par les conséquences de la crise, entre autres :

- une réponse sanitaire adéquate avec des tests massifs et l'isolement des personnes porteuses du virus ou malades
- aide financière aux familles dont la vie et le travail ont subi les conséquences du confinement aide financière aux enseignants et à tous les personnels de l'éducation

Le syndicat a lancé son propre programme d'éducation, *ACT for People's Health*, qui inclut des vidéos d'éducation populaire sur le COVID19, des analyses critiques de la situation nationale et internationale, et des conseils pratiques pour protéger sa santé et celle de ses proches. Deux versions seront disponibles, pour les enfants et les adultes. Ces vidéos seront traduites dans les principales langues régionales du pays.

Les Philippines est l'un des pays les plus « connectés » du monde : tout le monde passe des heures incalculables sur internet, surtout via les réseaux sociaux. L'initiative de l'ACT profite de cette particularité et supplée le gouvernement défaillant. Le syndicat est dans un véritable rôle d'acteur du lien social.

Portugal



Frederico Carvalho, le président de l'OTC (Organização dos trabalhadores científicos), notre partenaire à la FMTS, nous envoie un note de la situation au Portugal, soulignant particulièrement les questions intéressantes l'ESR, notamment les personnels précaires très nombreux. La note (en anglais) est jointe à part. Notre autre partenaire FMTS, l'ABIC (Associação dos Bolseiros de Investigação Científica) complète cette note. Cela vaut la peine d'être lu ! Merci à eux.

Royaume-Uni

Le Trade Union Congress revendique sur son site : [Coronavirus – protéger les travailleurs](#)

Extrait :

- veiller à ce que les mesures de soutien aux entreprises soient subordonnées au soutien à l'emploi. Cela ne peut pas simplement être un plan de sauvetage pour les salles de réunion.
- réparer le système d'indemnité de maladie pour offrir une meilleure indemnité de maladie à tous.
- introduire un soutien ciblé pour les parents qui ont besoin de s'absenter du travail pour s'occuper des enfants
- aider davantage les familles - et stimuler l'économie
- réunir un groupe de travail composé de syndicats et d'employeurs pour aider à coordonner l'effort national.

Notre syndicat partenaire, *University College Union* (UCU), dès le 18 mars, jour de l'annonce gouvernementale de fermeture des établissements scolaires et universitaires, dédie une page de son site internet aux consignes COVID19 : <https://ucu.org.uk/coronavirus>

Le syndicat s'inquiète en particulier de l'éducation en prison, et appelle à interrompre les cours pour la sécurité des personnels. Des instructions spéciales sont destinées aux collègues qui travaillent en prison. UCU critique le gouvernement qui n'a pas pris assez tôt la décision de fermeture des universités ; tout doit être fermé, sauf les unités de recherche médicale *si leur personnel est d'accord*, ainsi que certaines résidences universitaires. Mais UCU conseille chaque membre de veiller à sa sécurité d'abord, même si « l'employeur déclare "business as usual" ». UCU pense qu'aucune décision ne doit être prise sans l'accord du syndicat.

Quand la crise a commencé, les collègues britanniques étaient encore en grève à certains endroits et avaient prévu de continuer jusqu'au 27 mars. Pour des raisons de sécurité, UCU a décidé de suspendre cette action et de ne plus tenir des piquets de grève. Mais si une grève était programmée, les personnels ne doivent même pas télétravailler.

Les retenues sur salaire pour jours de grève font monter la colère sur Tweeter : selon UCU, « les employeurs font tout pour que la grève recommence de plus belle quand le confinement sera fini ». Un exemple typique du cynisme des employeurs est l'Université de Lancaster qui a *fait le choix* de déduire les jours de grève de la paie du mois d'avril, tandis que les personnels sont sur le pont pour faire fonctionner les universités dans des conditions de crise (cours en ligne etc.) et pour soutenir leurs étudiants et les communautés en cette période d'incertitude et de difficulté pour tous.

L'Université de York a au contraire décidé d'étaler les retenues sur 4 mois et d'autres universités de ne pas les appliquer du tout, en signe de reconnaissance envers le personnel qui a fort à faire pour assurer la continuité des apprentissages.

Suède

Notre syndicat partenaire de l'ESR, SULF, a mis dès le 16 mars sur son site internet une foire aux questions pour informer ses membres de leurs droits. Les autorités gouvernementales n'ont pas encore décrété la fermeture totale des établissements.

Comme dans plusieurs pays, les universités sont les employeurs (et interlocuteurs) directs de leurs personnels.

SULF précise que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses employés, mais ne conseille pas à ses membres de prendre la décision unilatérale de ne pas aller à leur poste de travail :

« il faut dialoguer avec votre employeur, lui dire pourquoi vous ne voulez pas aller au travail et quelles sont les solutions envisagées. En tant que responsable de votre santé et sécurité, l'employeur peut vous demander de travailler à la maison ».

Cependant, l'employeur n'a pas le droit de placer un collègue en isolement à domicile, seul le médecin peut ordonner cela. Il n'a pas non plus le droit d'exiger qu'on prenne ses congés pendant cette période, si cela n'était pas prévu : « l'employeur n'a pas un droit de regard sur votre temps libre » !

Le système suédois est protecteur quant au versement des salaires et à l'indemnisation des congés de maladie ou de garde d'enfant. Mais il n'existe pas de protection contre l'excès de travail qu'on peut se voir imposer sous prétexte que télétravail laisse plus de temps disponible, ou pour cause d'absence de collègues malades. Le syndicat conseille dans ce cas de tenir un compte précis des heures supplémentaires travaillées : le temps de travail étant annualisé, un décompte de fin d'année donnera droit au paiement des heures supplémentaires.

Une question délicate concerne les droits de propriété intellectuelle, en cas de demande de l'employeur d'enregistrer ses cours faits à distance : SULF conseille de ne pas le faire avant de s'assurer de leur usage par les universités. Le syndicat informe que les droits de propriété intellectuelle sont valables aussi pour les productions intellectuelles à distance. S'assurer qu'on ne sera pas spolié est la première précaution à prendre. En cas de doute, avertir le syndicat.

<https://sulf.se/en/work-salary-and-benefits/sickness/information-about-the-coronavirus/>

Yémen

L'arrivée du coronavirus dans un pays dévasté par la guerre civile

<https://ilmanifesto.it/la-missione-impossibile-evitare-contagi-in-yemen/>

Les vols de et pour Sanaa, la capitale, sont suspendus et les écoles (celles encore en fonctionnement malgré les dégâts de la guerre) sont fermées (nouvelles du 20 mars). Mais le représentant de l'OMS dans ce pays, qui a commencé la distribution des tests, s'inquiète car il connaît bien le risque, malgré le fait que le pays n'a officiellement pas de cas déclarés: « le système de santé fonctionne à 50% de sa capacité. La maladie ici emportera les hôpitaux et éloignera les médecins des malades graves ». L'OMS collabore avec les deux parties en guerre, au nord (Sanaa) et au sud (là où est le gouvernement officiel allié avec l'Arabie Saoudite, Aden): envoi de 200+300 tests, « un goutte d'eau dans l'océan ». Et la Banque mondiale met sur la table 26,7 millions de dollars, mais seulement pour le gouvernement allié de Riyad.

